

Bernis : les plans locaux d'habitat et d'urbanisme en question

Il y a 612 jours



TWITTER G+ 1

C'est devant un parterre quelque peu clairsemé que le maire et les représentantes du bureau d'étude G2C territoire, sont venus présenter une ébauche de ce que devrait devenir le territoire communal dans le futur.

C'est Théos Granchi, maire de Bernis, qui a ouvert la séance et présenté les intervenantes. Il en ressort que le mot d'ordre des instances concernées est de construire le maximum de maisons d'habitation dans un minimum d'espace PLH (plan local habitat). C'est l'intérêt général qui prédomine, ensuite viendront les intérêts particuliers qui seront examinés lors d'une réunion ultérieure.

Seront pris en compte, la carte des aléas climatique, l'accès pour les transports en commun, la proximité des habitations existantes...

Bernis doit se doter de 20% de logements sociaux, chiffre imposé par la préfecture sous peine d'amende.

Ensuite c'est le PLU (plan local d'urbanisme) qui sera examiné avec comme principaux enjeux, le bruit, la pollution, l'accès, les nuisances en général.

A Bernis la population s'élève à 3194 âmes, mais elle est vieillissante du fait du fort attachement des habitants au village.

Pour information, la zone artisanale se situant principalement le long de la RN 113 emploie 684 personnes.

Un problème toutefois récurrent concerne la circulation, car aux heures de pointe les bouchons de la RN 113 incitent les automobilistes se dirigeant sur Nîmes à passer dans le centre de Bernis provoquant des nuisances et même certains dangers dus à une forte concentration de véhicules.

Il a été également question des zones à préserver comme la garrigue, la plaine du Vistre, les coupures vertes. Bernis compte à ce jour 84 hectares de zone urbaine et 78 hectares de zone à urbaniser.

Aujourd'hui le village il y a une pénurie de logements, à Bernis il fait bon vivre et une majorité de jeunes Bernisais souhaitent y rester.

Le PLU sera définitif fin 2015.

Urbanisme : peu de zones constructibles à Bernis

Il y a 4 jours

MIDI LIBRE



TWITTER G+ D

U ne réunion d'informations s'est tenue dans la commune.

Une réunion d'information ouverte au public concernant le Plu (plan local d'urbanisme) s'est tenue au foyer du Vieux-mûrier, jeudi 8 septembre. Cette énième version paraît définitive ; elle a été validée par les pouvoirs publics et devrait être adoptée définitivement en mars 2017. Cette situation a été présentée aux Bernissois par le cabinet G2C qui a mandaté Judit Rouland.

Le maire a ouvert la séance devant un parterre clairsemé - une trentaine de personnes seulement - et Judit Rouland a fait état de la situation du village, des différentes zones, agricoles, urbaines et éventuellement à urbaniser en tenant compte de la carte des aléas climatiques. Bernis est un des villages de l'agglomération les plus sujets aux inondations, soit par débordement du Vistre, soit par ruissellement, ce qui limite fortement les zones éventuellement constructibles dans l'avenir. Judit Rouland a donc insisté sur le fait que seules trois petites zones restaient à urbaniser, à l'est côté Milhaud, à l'ouest côté Uchaud, et un terrain central sur la rue menant au stade.

Mais cette urbanisation ne pourrait se faire qu'avec des règles très strictes et en prévoyant les logements sociaux imposés par la loi. Une zone est également prévue et réservée au rond-point de la RN 113 face au supermarché afin de construire la gendarmerie et le caveau de Bernis. Le maire fait état également d'un projet de construction d'un cimetière au sud du village. La garrigue sera préservée comme zone verte et la plaine comme zone agricole. Enfin, étant donné le peu de zone restant à urbaniser, le village ne devrait guère dépasser à terme les 3500 habitants, il en compte aujourd'hui 3200 environ. Des questions ont été posées et Judit Rouland et le maire ont répondu aux inquiétudes des Bernissois.